

NUMÉRO SPÉCIAL

SOCIÉTÉ D'EXPANSION DE ROMAINMÔTIER ET VAULION SA



UNE PUBLICATION SUR
LE DÉVELOPPEMENT
DU VALLON DU NOZON
ENTRE 1962 ET 1989

PAR LA FONDATION
DE ROMAINMÔTIER

MAUDE BENOIT &
OLIVIER GRANDJEAN

DÉCEMBRE 2023

<i>Sauvons notre Vallon !</i>	3
<i>La documentation à disposition</i>	3
<i>Qu'en est-il de ses membres ?</i>	3
<i>Un objectif essentiel</i>	4
<i>Des idées</i>	5
<i>Excursus 1 : l'histoire de la maquette</i>	6
<i>Excursus 2 : Un lien entre les dragons suisses et le projet de centre hippique à Vaulion ?</i>	7
<i>Des obstacles</i>	10
<i>Une réussite</i>	11
<i>Conclusion</i>	11
<i>Annexes</i>	13

L'édito

L'INTRODUCTION TAQUINERIE, SUITE : LA SOCIÉTÉ D'EXPANSION DE ROMAINMÔTIER ET VAULION SA (SERV)

L'Écritoire de septembre annonçait une enquête sur le développement économique agricole, artisanal et touristique régional. L'Écritoire de décembre, dans un numéro spécial, présente cette recherche historique, c'était il y a 60 ans.

En début d'année 2023, la Fondation de Romainmôtier a reçu de feu Bluet Rochat les archives de la SERV, un projet régional et ambitieux visant à dynamiser et développer le Vallon du Nozon. À l'heure où le village de Romainmôtier est en pleine réflexion sur les modalités de son offre touristique, c'est l'occasion de se plonger dans l'histoire de cet événement qui a marqué la région.

Il ne s'agit toutefois pas du premier, ni du dernier projet de développement touristique, culturel et économique mis en place pour faire rayonner le Vallon du Nozon. Sur ce plan, c'est souvent le bourg de Romainmôtier qui, fort de son histoire et de ses monuments, a été mis en avant et été au centre de bon nombre de projets. On pense notamment au Musée du Vieux Romainmôtier, création de la Société de Développement de Romainmôtier inauguré en 1922. Plus récemment, il est également possible de mentionner les projets

CAFE (Centre de réflexion dès 1989), l'Arc, mais aussi Romainmôtier 2010, 2015, 2020 et 2021-24. La grande nouveauté de la SERV et la création d'une société mixte composée de communes et de privés. Il ne s'agit donc pas d'une association intercommunale.

De plus, née de la volonté des concitoyens nozonois, cette société ne reçoit aucune aide de la Confédération ou du Canton. Dès lors, il convient de raconter dans cet article l'entreprise unique de ces concitoyens attachés à leur région. Un travail qui entame une série de publications sur ces différentes entreprises régionales.

Belle lecture de ce document relatant un projet intéressant, la SERV et Pierre Bonnot dès 1962, juste avant l'Expo 64.

Romainmôtier, décembre 2023

*Maude Benoit, archiviste,
Jean-Marie Surer, président,
Olivier Grandjean, membre de
la Fondation de Romainmôtier*



Photo de couverture et de 4^{ème} Romainmôtier, novembre 2023, Maude Benoit.

WWW.FONDATIONDEROMAINMOTIER.CH

Sauvons notre Vallon!

Que faire quand sa région bien-aimée se dépeuple progressivement? On peut regarder les choses se réaliser tranquillement sous son nez sans rien faire ou agir. C'est définitivement cette dernière option que des communes et des actionnaires privés de la région du Vallon du Nozon ont choisie au début de 1962. Naît alors la **Société d'Expansion de Romainmôtier et Vaulion SA (SERV)**¹ qui souhaite faire perdurer et évoluer la région, tout en respectant les intérêts de ses habitants².

Trouvant son dénouement en 1989 par sa dissolution, l'épopée de **SERV** n'est pas qu'une anecdote locale. Elle s'inscrit également dans les considérations nationales influencées par la croissance économique des Trente Glorieuses, les premières planifications de l'aménagement du territoire, l'exode rural et la modernisation agricole, les migrations de travailleurs étrangers, le développement du tourisme et du modèle américain du voyage après la Seconde Guerre mondiale. Nous vous proposons, dès lors, d'en découvrir un peu plus sur l'aventure de **SERV**, ses espoirs et désillusions dans les pages suivantes. Le but étant de garder la trace de cet événement et de ses acteurs encore bien présents dans les mémoires nozonoises.

La documentation à disposition

Il y a quelques mois maintenant, les archives de feu **Bluette Rochat**, secrétaire du comité de direction dès 1965, domiciliée à Croy, ont été déposées à la **Fondation de Romainmôtier (FROM)**. Il s'agit de deux classeurs de comptes (1962-1970; 1971-1989), d'un classeur de correspondances, d'actes et de statuts de la société, de convocations et divers (1962—), d'un classeur de fiches et de comptes et divers (1962-1989) et finalement,

trois registres comportant respectivement les procès-verbaux des assemblées du comité de direction, des assemblées générales et du conseil d'administration. Ces trois derniers documents présentent alors les différents organes exécutifs qui composent cette société. Si tous ces cahiers ne sont pas complets (nous ne disposons pas des premières ni des dernières entrevues), leur lecture a suscité notre intérêt devant le caractère inédit de leur contenu.

Ces archives constituent donc notre matière de travail. Il faut reconnaître que notre recherche est limitée à un angle unique. Nous sommes tributaires du point de vue des membres de la société, ce qui ne manque pas d'influencer notre avis sur certains personnages, comme **Pierre Bonnot** (PDG du Bureau d'Etudes International³). Les relations de ce dernier avec les membres de **SERV** semblent se détériorer en peu de temps, comme nous le verrons plus tard. Dès lors, nous nous demandons si les communes actionnaires disposent d'archives sur cette société. Dans ce cas, elles pourraient faire l'objet d'une consultation qui compléterait certainement notre travail avec des faits nouveaux⁴. Pour le moment, toutefois, nous concentrons notre attention sur les documents en notre possession. Nous avons également eu recours à quelques coupures de journaux de l'époque grâce au site internet Scriptorium, base de données d'archives journalistiques de la **BCU** (Bibliothèque Cantonale Universitaire)⁵.

Qu'en est-il de ses membres ?

Selon nos informations, ce projet est dû à l'initiative d'**Amédée Dubois**, illustre pasteur de la paroisse (de 1946 à 1966) qui anime bien des souvenirs dans la mémoire des paroissiens. On peut lire dans les sources qu'il "se démène corps et âme pour essayer [...] de garder les jeunes dans nos villages et pour cela relancer les activités dans notre région. L'idée fait rapidement son chemin, les communes sont contactées et le 26 juillet 1962

1. Initialement, la société devait s'appeler "Société d'expansion du Jura vaudois SA", mais l'Office fédéral du Registre du Commerce refuse de donner son accord, cf. Annexe 1, p. 18. Il faut dire que SERV n'est pas le seul organisme à se développer dans le Jura vaudois. On peut notamment penser aux hôtels de Ballaigues, dans la "station hivernale la plus proche de Paris" ou à Sainte-Croix-Les Rasses dès la fin du 19^e siècle. De ces projets parallèles, aucune mention n'est faite dans nos documents. Cela paraît curieux. Pierre Bonnot n'aurait-il pas dû mentionner ces réussites comme arguments du succès pour SERV ?
2. Cf. Annexe 2, p.18.
3. Nous rencontrons des difficultés à trouver des informations sur cet organisme et son dirigeant. Elle pourrait faire l'objet d'un travail plus approfondi. À ce titre, les archives personnelles de Pierre-David Candaux ne comportent aucune mention de SERV.
4. Il est notamment mentionné la volonté d'acheter des terrains à la Commune de Romainmôtier. Des mentions et des comptes-rendus doivent donc exister quelque part aux archives de ladite commune.
5. <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/page/home> (consulté le 25.10.2023).

se tiendra à Romainmôtier la première Assemblée générale⁶. Son influence est telle, que dans une lettre adressée à **Pierre Bonnot, Pierre-David Candaux**, affirme, en parlant des habitants de Juriens, que "[...] Juriens a adhéré à la Société d'expansion, parce que son Ministre des Saintes Ecritures⁷ le lui demandait, comme à une œuvre de charité paroissiale à laquelle elle devait, par solidarité, apporter sa contribution⁸. La machine est lancée et ne tarde pas à attiser la curiosité des nozonnois, dont plusieurs prendront une part active dans le projet. Certains de ces noms ne manqueront pas de faire sourire le lecteur. Si si, attendez de voir... Ainsi, **SERV** est composée d'un Comité de direction qui possède des pouvoirs exécutifs, d'un Conseil d'administration et d'une Assemblée générale comportant différents actionnaires.

En voici quelques membres, en commençant par le président du comité de direction, **Pierre-David Candaux**, de **Premier** et qui sera par ailleurs syndic du village, député dès 1962 et membre du Conseil National, de 1983 à 1987⁹. À ses côtés, figurent **Jean-Pierre Guignard** de **Croy** qui représente les intérêts industriels, **Édouard Benoit** municipal de **Juriens** qui représente aussi l'agriculture, mais aussi **René Zutter** de **Romainmôtier**, secrétaire du comité, et **Henri Pilet** de **Vaulion**, instituteur. **Amédée Dubois** est nommé vice-président, ce qui ne surprend personne. De plus, il fait office de président de l'Assemblée générale. Cependant, très investi au départ, il se fera de plus en plus silencieux au fur et à mesure des ans. Parmi les membres de cette Assemblée, il faut mentionner le docteur **Edgar Masson** et **Gaston Zahnd**, syndic de **Romainmôtier**, **Michel et Louis Reymond** de **Vaulion**, **Jules Grandjean** syndic, député et conseiller national et **Jules Hautier** de **Juriens**, **Roger Candaux** et **Gustave Roy** de **Premier**, **Ami Berthoud** et **François Magnenat** de **Croy** et **André Sordet** de **Bretonnières**, membres des autorités.

Nous avons certainement oublié de citer encore d'autres noms chers à la région. Nous ne pouvons toutefois pas continuer notre récit sans parler de **Bluette RoCHAT** (déjà citée), qui remplace **René Zutter**¹⁰ au poste de secrétaire du comité de direction et qui rejoint le Conseil d'administration en

1965. Soulignons que c'est grâce à elle que tous les documents utilisés dans cette étude ont été conservés. Qu'elle en soit remerciée !

Un objectif essentiel

"Les premières réunions tenues avec une partie de la population des cinq Communes intéressées" à la présente étude nous ont permis de comprendre la préoccupation des habitants de cette région face à l'exode quotidien, hebdomadaire ou définitif d'une jeune population qui doit chercher à l'extérieur une activité qu'elle ne peut plus trouver sur place".¹²

Cette première citation de **Pierre Bonnot** est issue du plan d'expansion, réalisé par le **Bureau d'Études International** à Paris mandaté par la **SERV**. Elle illustre bien les considérations et les inquiétudes des habitants de la région du Vallon du Nozon. Ils ont un souhait commun: mettre en place un projet qui puisse développer le secteur économique de la région en la rendant attrayante, tout en maintenant les activités économiques existantes.

Plus largement, il s'agit d'endiguer l'exode rural, qui selon les dires des habitants du Vallon, dépeuple la région. Et ils ne sont pas les seuls ! C'est bel et bien d'une réalité suisse. Entre 1950 et 1990, moins de la moitié de la population réside dans leur village de naissance et préfère se déplacer vers les zones suburbaines¹³. Bien que nous ne disposons toutefois pas de statistiques précises concernant les migrations intérieures observées dans le **Vallon du Nozon** à cette époque, l'existence même de **SERV** est suffisante pour affirmer que la région est touchée par ce phénomène¹⁴.

Toutes les idées évoquées dans le plan d'expansion ont donc pour but d'attirer une nouvelle population, mais également de maintenir celle qui est déjà présente dans la région. À ce propos, le **Dr Masson** déplore justement, en 1962, le fait que

"l'agent de la CVE [aujourd'hui, Romande Energie] va quitter Romainmôtier, faute de logement, pour Arnex. Le poste de gendarmerie de Vaulion sera supprimé en 1963, et celui de Romainmôtier 'branle au manche'"¹⁵. Il faut donc: créer de l'emploi (projet d'usines), construire des logements, étendre les cultures pour nourrir les habitants; fournir des activités sportives et culturelles pour que cette nouvelle population jeune et active s'établisse durablement. Il est alors nécessaire de réfléchir à comment exploiter le territoire de la manière la plus optimale possible, tout en garantissant l'équilibre entre zone agricole et zone d'habitation. Cette volonté de la part de la **SERV** n'est pas isolée¹⁶. Elle suit l'exemple d'autres acteurs nationaux, mais aussi régionaux, comme le Pied du Jura qui a déjà lancé des projets pour régir l'aménagement de son territoire. On peut notamment lire en 1962 :

"Toute la région de Montricher à Premier a dressé son plan d'extension. Ce plan d'extension sert à délimiter les zones industrielles, forestières, agricoles et résidentielles". Il est également indiqué que: "ce plan d'extension [est] indispensable pour les commerces qui voient des citadins de plus en plus nombreux construire des habitations de week-end dans notre région".¹⁷

On observe alors deux tendances. La première veut que l'économie locale se développe pour garder sa jeune population et éventuellement faire venir des travailleurs potentiels, comme on l'a déjà évoqué à plusieurs reprises. Mais ce qu'on lit surtout entre les lignes, c'est la volonté de ces dif-

férents habitants de prendre eux-mêmes les devants dans le développement de leur région pour en avoir le contrôle et éviter que des acteurs externes ne viennent imposer des transformations irrémédiables et gênantes pour la population très attachée à son habitat.

Des idées

Le premier objet à l'ordre du jour sur la première assemblée de la société est la "ratification de la nomination des candidats choisis dans les assemblées communales, et de ceux désignés par les Municipalités" pour que ceux-ci rejoignent la société. Ceci démontre que la volonté apparente de développer la région et d'exploiter son potentiel touristique semble avoir été une préoccupation partagée par les villages qui ont nommé des représentants mixtes, c'est-à-dire membres des institutions communales ou actionnaires privés. L'une des premières actions de **SERV** est de mandater une entreprise spécialisée dans la réalisation du projet: Le **Bureau d'Études International** situé à Paris. Comment et pourquoi les membres de **SERV** ont-ils mandaté cette entreprise française pour son projet? Nous n'avons pas pu répondre à cette question à l'aide des documents à disposition. Elle restera donc en suspens encore quelque temps. Dans tous les cas, c'est **Pierre Bonnot, PDG** de ce même bureau, qui prend en charge le projet de **SERV**¹⁸. Il choisit d'orienter ce dernier en fonc-



Emplacement des 10 ha prévu pour l'Hôtel du Silence à Juriens.

Olivier Grandjean, swissisland.ch.

6. PV assemblée générale (1500.800.8), lettre du 13.03.1980.

7. Cf. Annexe 3, p. 19.

8. 1500.800.5., lettre du 19 décembre 1963.

9. Site internet de L'Assemblée fédérale — Parlement suisse: <https://www.parlament.ch/fr/biografie/pierre-david-candaux/561> (consulté le 07.08.2023).

10. Pour son départ et pour le remercier de son implication dans le projet, celui-ci reçoit une casserole et son couvercle provenant de l'entreprise SARTEL, le tout d'une valeur de 57,30 CHF. Cf. Annexe 4, p. 20.

11. Au nombre de cinq initialement, le nombre des communes participant au projet va évoluer pour comprendre les communes de Croy, Envy, Juriens, Premier, Romainmôtier et Vaulion. Bretonnières fait également partie du projet, même si aucune entreprise ne semble concerner le village.

12. Plan d'expansion de la région de Romainmôtier-Vaulion, classeur fiches comptes-divers 1962-1989 (1500.800.5), 1963, p. 1.

13. HEAD-KÖNIG A.-L., "Migrations intérieures", in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 14.01.2010. En ligne: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007992/2010-01-14/> (consulté le 10.06.2022).

14. Il est d'ailleurs curieux qu'il ne soit fait aucune mention de la Préfecture d'Orbe et des villes de La Sarraz, Orbe et Vallorbe, donnant l'impression que **SERV** est un exemple unique. **SERV** ne semble pas vouloir faire de collaboration avec des instances régionales, montrant ses intentions très individualistes.

15. PV conseil d'administration (1500.800.7), séance du 26.07.1962.

16. BRIDEL Laurent, "Aménagement du territoire", Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 19.05.2011. Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007844/2011-05-19/> (consulté le 10.06.2022).

17. PV assemblée générale (1500.800.8), 29.06.1962

18. Si la plupart de la correspondance entre **SERV** et **Pierre Bonnot** est adressée au Bureau d'Études International, nous possédons toutefois son adresse personnelle. **Pierre Bonnot** habitait au 182 bis, Boulevard Péreire - Paris - 17e. Ces informations nous sont transmises par un faire-part de mariage conservé dans les archives de **SERV** (1500.00.3). Ce faire-part non daté annonce les noces de la fille de **Pierre Bonnot**. Grâce à Internet, nous constatons que **Pierre Bonnot** vivait dans un immeuble haussmannien plutôt cossu, non loin de l'Arc de Triomphe, démontrant un niveau de vie très confortable.

tion de cinq axes majeurs: l'industrie¹⁹, le tourisme, l'agriculture, la culture et le sport²⁰.

- À **Juriens** et **Premier**, on prévoyait de construire des hôtels de repos inaccessibles par voiture privée. Pour Juriens – en tous cas –, le projet propose de nommer le complexe hôtelier "**Hôtel du Silence**". Afin de garantir cette tranquillité promise, il était prévu que les clients laisseraient leur véhicule dans un parking à deux kilomètres de là. Des véhicules électriques seraient alors chargés d'acheminer les clients, ainsi que leurs bagages, jusque sur les lieux de leur retraite — rien à envier à Saas-Fee et Zermatt²¹!

- À **Vaulion**, c'est le développement des industries qui occupe les esprits. Il faut dire que le village possède une tradition industrielle ! César Maire, alors qu'il se penche sur l'histoire de son village, raconte que "les premières années du 20^e siècle virent se développer l'industrie de Vaulion"²². Il s'agit notamment de fabricants de chaussures, de polisseurs de pierres fines et de tailleurs de limes. Il semble toutefois que les deux guerres mondiales, ainsi que la grippe espagnole, font diminuer drastiquement la démographie du village qui passe de 1000 habitants avant 1914 à 600 dans les années 1950²³. Avec le chômage qui s'ensuit et l'exode rural, le village ne compte plus que 400 habitants en 1970²⁴.

Dès lors, le projet de la **SERV**, en tablant sur la volonté de ressusciter le passé industriel du village, prévoit de faire venir des entreprises étrangères pour qu'elles installent une succursale dans le Vallon du Nozon, et notamment à Vaulion ! À ce titre, l'entreprise belge **SARTEL** spécialisée dans la réalisation de matériel en acier inoxydable et autres métaux destinés aux usages de la vie quotidienne est intéressée par le projet. Les premières prises de contact entre **SERV** et la société belge datent d'ailleurs du mois de février 1963²⁵. Ce n'est pas tout. Le projet imaginait également de construire un centre sportif, orienté spécifiquement sur deux disciplines: l'hippisme²⁶ et le patinage de vitesse. Cet établissement n'a malheureusement jamais vu le jour à Vaulion.

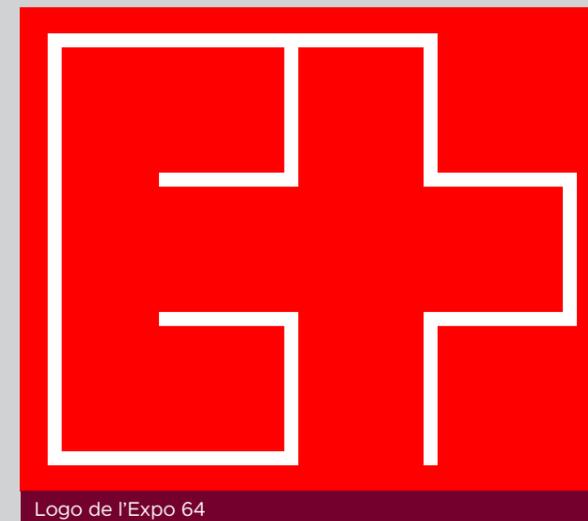
- À **Croy**, il s'agissait de développer des industries à proximité de la gare, jouissant alors d'un axe ferroviaire (Londres, Paris, Milan) intéressant pour le commerce de marchandises. À cela devait s'ajouter la construction de nouvelles bâtisses, afin de pouvoir loger les potentiels nouveaux travailleurs.

- Enfin, **Romainmôtier** est le lieu tout indiqué pour y faire fructifier la vie culturelle. On prévoyait de construire une salle polyvalente dans laquelle de nombreuses manifestations artistiques auraient pris place, telles des pièces de théâtre, en sus de l'**Abbatiale** et de la **Maison du Prieur** dont l'attrait culturel n'est plus à démontrer. À noter qu'il était prévu de faire des expositions d'art dans les salles de cette dernière.

La **SERV** est consciente que l'augmentation démographique engendrée par ce projet provoquera une demande croissante en matière première alimentaire. Ainsi, on réfléchit également à un moyen de rationaliser et d'optimiser la production agricole pour pouvoir nourrir cette nouvelle population. Il est nécessaire de rappeler que ces idées ont été formulées au début des années 1960. Pourtant, les idées de **SERV** ne sont pas si éloignées de nos considérations actuelles en matière de préservation du patrimoine, de la qualité de vie et de volonté de revenir à un commerce de proximité tout en développant le potentiel régional.

Excursus 1: l'histoire de la maquette

En 1962, **Pierre Bonnot** demande la réalisation d'une maquette du projet de la **SERV**, et ce, à une assez grande échelle, à savoir 1: 2000 (6.60x4m). Son coût est estimé à CHF 3000.-, ce qui représente un joli montant à fournir. Cela provoque d'ailleurs une certaine méfiance chez certains membres. Pour **François Magnenat**, l'objet est trop grand, trop encombrant pour être placé dans une salle. Malgré ces objections, le crédit est tout de même accepté et l'on démarre sa construction²⁷. À noter que **Pierre Aubert**, figure marquante de la gravure suisse du 20^e siècle et originaire de la Vallée de Joux, participe même à la création de la maquette alors qu'il est établi à Romainmôtier depuis peu, comme en atteste une facture de matériel de décoration à son nom pour le compte de **SERV**²⁸.



Logo de l'Expo 64

Le destin de la maquette change quelque peu et rencontre brièvement celui de l'**Exposition nationale (Expo 64)** qui se déroule à Lausanne en 1964. L'Exposition nationale avait pour objectif de présenter et célébrer tout un panel d'éléments constitutifs de l'identité helvétique, et ce, dès sa première édition en 1883 à Zurich. Pour l'Expo 64, le contexte est différent.

Les organisateurs ont à cœur de présenter une Suisse capable de porter un regard critique et réaliste sur son identité et ce qui la compose. Ses organisateurs veulent montrer une Suisse dynamique, en opposition avec la léthargie conformiste qui lui est souvent reprochée. Si l'édition de 64 parvient à démontrer le dynamisme industriel dont fait preuve la Suisse, notamment en présentant le mésoscaphe de Jacques Piccard, l'aspect critique est absent. Pire encore, on constate que le projet "Gulliver" souffre d'une censure délibérée de la part des autorités fédérales²⁹!

D'autres thématiques y sont abordées, telles que l'aménagement du territoire et son développement, sujets qui constituent le cœur même des projets de **SERV**. C'est dans ce contexte que la maquette de la **SERV** pourrait trouver sa place au sein de l'**Expo 64**, en montrant les efforts avant-gardistes d'une population pour faire évoluer sa région. **Pierre Bonnot** prend donc contact avec **Gabriel Despland**, président de l'Expo 64, afin de discuter d'un éventuel emplacement pour la maquette. Il souhaite qu'elle soit exposée à Lausanne dans la partie dite générale de l'Expo.

Selon **Pierre Bonnot**, seul le montage du stand (composé essentiellement de la maquette) devrait engendrer des frais supplémentaires³⁰. L'entreprise affronte toutefois quelques obstacles, notamment le manque d'entente entre **Pierre Bonnot** et **Jules Grandjean**. Ce dernier devait prendre contact pour convenir d'une rencontre avec **Gabriel Despland**, mais ne l'a pas fait pour une raison que nous ignorons. Contrarié, **Pierre Bonnot** a directement pris rendez-vous avec **Gabriel Despland** et s'est exprimé devant l'assemblée des membres de la **SERV** pour se plaindre de l'attitude de **Jules Grandjean** à son égard³¹. **Jules Grandjean** n'est toutefois pas le seul à se méfier, de plus en plus, de **Pierre Bonnot**, et à raison, comme nous le verrons plus loin.

Finalement, malgré certaines dépenses et efforts de la part de **SERV**, le projet lausannois n'a jamais abouti puisque nous n'avons aucune trace d'autres discussions sur ce projet ou sur sa concrétisation. La maquette, quant à elle, a bien existé. Les dernières traces de celle-ci nous mènent dans le collège Vaulion, où elle aurait été entreposée un certain temps. Toutefois, aux dernières nouvelles, elle a été détruite pour gagner de la place.

Excursus 2: Un lien entre les dragons suisses et le projet de centre hippique à Vaulion?

Si on vous parle de "dragon", il y a fort à parier que vous penserez à la créature reptilienne ailée capable de cracher du feu. Cependant, cette terminologie désigne également des soldats se déplaçant à cheval, mais combattant à pied (et plus tard à cheval). Les premières traces de cette typologie de soldat remontent à l'Antiquité, dans les armées d'Alexandre le Grand ou des Alamans. Mais c'est à la fin du Moyen-Âge, que plusieurs nations européennes se doteront d'une telle cavalerie.

19. Pour la liste des industries approchées, cf. Annexe 5, p 21.

20. Cf. Annexe 6, p. 22.

21. Plan d'expansion de la région de Romainmôtier-Vaulion, classeur fiches comptes-divers 1962-1989 (1500.800.5), 1963, p. 4.

22. LE COMTE Guy, Vaulion, au fil de sa mémoire, Crissier: Imprimerie Triada, 1997, p. 199.

23. LE COMTE Guy, Vaulion, au fil de sa mémoire, Crissier: Imprimerie Triada, 1997, p. 199-200.

24. LE COMTE Guy, Vaulion, au fil de sa mémoire, Crissier: Imprimerie Triada, 1997, p. 200.

25. Archives SARTEL, Divers 1962-1972 (1500.800.2), correspondance 14.02.1963.

26. Cf. infra, excursus 2, p 9-11.

27. PV du Conseil d'administration (1500.800.7), 24.08.1962.

28. Société d'Expansion, Comptes 1962-1970 (1500.800.3), année 1963, 10.06.63.

29. Cf. Séance du comité de direction (1500.800.9), 18.09.1963 et Séance du comité de direction (1500.800.9), 24.02.1964. Au sujet de l'Expo 64, cf. ULMI Nic, "Expo 64, une expo pour réveiller la "masse amorphe"", Le Temps, 03 avril 2017, en ligne: <https://www.letemps.ch/culture/expo-64-une-expo-reveiller-masse-amorphe> (consulté le 07.08.2023); "Gulliver amnésique lors de l'Expo 64: Berne craignait les résultats", Le Temps, 30.06.2014, en ligne: <https://www.letemps.ch/societe/gulliver-amnesique-lors-expo-64-berne-craignait-resultats> (consulté le 07.08.2023); KREIS Georg, "Expositions nationales", in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), en ligne: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013796/2010-09-22/> (consulté le 07.08.2023).

30. Séance du comité de direction (1500.800.9), 18.09.63.

31. Séance du comité de direction (1500.800.9), 24.02.64.



Défilé des dragons à Romainmôtier lors de l'Abbaye de l'Etoile du Jura, archives de FROM.

Sur le territoire helvétique, à la fin du Moyen-Âge, la puissance des cantons repose plutôt sur le carré d'infanterie. La cavalerie, elle, n'est que peu présente. À tel point que pour se défendre à Morat (1476) contre les armées de Charles le Téméraire (le duc de Bourgogne), les alliés suisses engagent 1800 cavaliers (pour la plupart autrichiens). De plus, le rôle de la cavalerie confédérée, à ce moment-là, est surtout d'effectuer des missions de reconnaissance, de flanc-garde et de poursuite. On dit alors qu'elle pratique "la petite guerre"³². Durant l'époque moderne, ce corps militaire connaît de nombreuses tentatives de réformes et réflexions sur sa place dans la stratégie militaire helvétique. Ainsi, "en 1710, le gouvernement de Berne ordonne une réorganisation des milices de la Terre de Romainmôtier", par exemple. Portant essentiellement sur les armes, ce projet prévoit également des régiments de cavalerie (donc de "dragons") composés de 10 compagnies de 60 hommes. À ce moment, le dragon doit fournir son cheval. Dès lors, seuls les paysans les plus fortunés peuvent entrer dans les rangs³³.

Malgré ces dispositions, au 18^e et 19^e siècles, les cantons helvétiques sont toujours en retard sur le plan de la cavalerie par rapport aux autres nations européennes. "En 1870, l'armée fédérale comprend 201000 hommes, la cavalerie 4619 (1917 en élite, 1089 en réserve et 1613 en landwehr). Au sein de cette cavalerie, les soldats les plus jeunes ne reçoivent des chevaux qu'en cas de guerre.

Ainsi, les mobilisations de 1870-1871 révèlent de graves lacunes dans la remonte, l'instruction et l'équipement des troupes à cheval, dont la plus grande partie est encore armée du pistolet et du sabre"³⁴. En 1874, la Confédération réforme l'armée et, désormais, chaque division dispose d'une compagnie de guides et d'un régiment de cavalerie. Puis, dès 1895, l'armée confédérée est composée de quatre brigades de dragons³⁵.

Le colonel Ulrich Wille (1848-1925), instructeur en chef de la cavalerie, puis Général de l'armée suisse pendant la Première Guerre mondiale et beau-fils de Bismarck, chancelier allemand, souhaite réformer l'instruction des cavaliers de manière à ce que leur "formation soit complétée par des activités hors service, telles que des concours hippiques"³⁶. Le colonel déplore le manque de responsabilités échues à ces brigades et pense qu'elles devraient prendre une place plus grande dans le système militaire suisse. Il propose notamment d'en faire une infanterie mobile. Cependant, ses doléances ne sont pas écoutées par les autres officiers et ses propositions ignorées, laissant le statut des dragons helvétiques inchangé. Dès cet instant, la cavalerie suisse ne cessera de perdre en importance.

Entre 1924 et 1938, des escadrons disparaissent dans le remaniement des troupes. En 1945, Jakob Huber, chef de l'état-major général, propose déjà de supprimer ce corps d'armée. Une proposition qui est annulée par une pétition signée par 158000 citoyens. Cependant, le problème de la suppression revient constamment. C'est finalement en 1972, et malgré une pétition signée cette fois par 432430 citoyens que la cavalerie est dissoute par les Chambres fédérales³⁷. Dès lors, les dragons en service sont incorporés dans les troupes mécanisées. Ils seront encore très présents au moment des concours hippiques ou dans les défilés des manifestations locales, comme c'est plusieurs fois le cas lors de l'Abbaye de l'Etoile du Jura à Romainmôtier.

À noter que, malgré le peu d'importance que la cavalerie occupe dans l'armée, la Suisse est curieusement le dernier pays d'Europe à entretenir des formations de combat à cheval. Les concitoyens se révèlent très attachés à cette tradition militaire, comme en témoigne le reportage de la RTS au moment de la dissolution de la cava-

lerie³⁸. Un attachement qui est certainement lié à l'imaginaire du cheval, fidèle destrier de l'homme et force de travail traditionnellement utilisée dans l'agriculture. Une symbolique forte qui s'inscrit dans la continuité des mouvements littéraires et artistiques (comme le romantisme des 18^e et 19^e siècles) qui critiquent la mécanisation et l'industrialisation des techniques de travail³⁹.

Après un tel exposé, vous vous demandez sûrement quel peut-être le lien entre les dragons et Vaulion, titre même de cette sous-partie. Nous avons longtemps pensé que celui-ci était ténu. Or, ce n'est pas tout à fait exact. En 1712, lors de la guerre de Villmergen⁴⁰, 15000 hommes sont mobilisés dans tout le Pays de Vaud par ordre des Bernois. Plusieurs Vaulienis⁴¹ participèrent, emportant avec eux 10 chevaux qui avaient été réquisitionnés.

Une histoire relatée par Guy Le Comte dans son ouvrage *Vaulion, au fil de sa mémoire*, raconte: "la légende veut que les deux derniers aient été enlevés à une charrue qui resta en plan sur la pièce qu'on labourait alors, jusqu'au retour victorieux des détachements vaudois"⁴². S'il s'agit d'une légende, elle présente tout de même la problématique suscitée par le départ de 10 chevaux dans un village de campagne. Indispensables au travail de la terre à cette époque, cela a dû avoir un impact important sur les récoltes à venir. Après la bataille, tous les soldats vaulienis reviennent au village, blessés pour certains⁴³.

Nous ne savons pas à quel point les autres villages de la région ont été impliqués dans cette bataille,

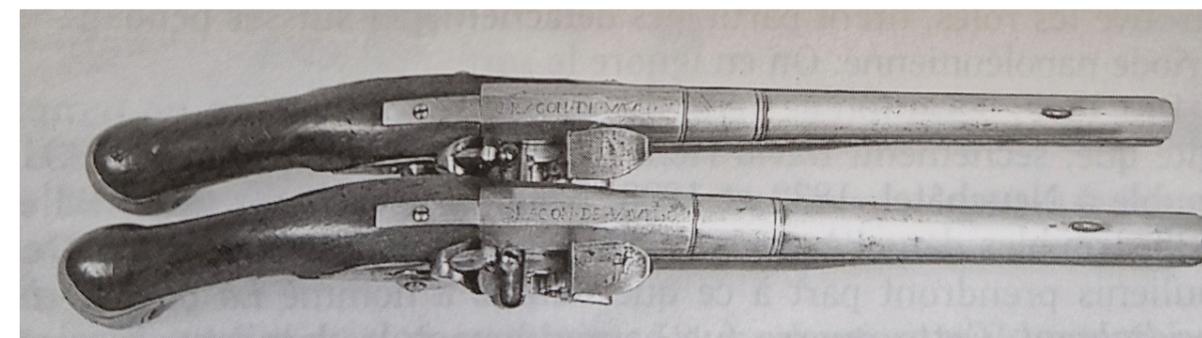
les seules informations que nous ayons se concentrant sur Vaulion. Toutefois, ce souvenir est peut-être le point de départ de l'attachement des Vaulienis aux activités hippiques. Ainsi, la combinaison de la fierté des Vaulienis liée aux événements de 1712, de l'attachement des citoyens suisses à la cavalerie et le souvenir du souhait d'antan d'Ulrich Wille quant à la formation des dragons en dehors de celle dispensée par le service militaire, est peut-être à l'origine de la construction d'un centre hippique à Vaulion.

Dès lors, les cavaliers en formation auraient pu se rendre à Vaulion pour s'entraîner, amenant alors tout un pan de la société romande à se rendre dans la région du Vallon du Nozon. Il ne s'agit ici que de spéculations de notre part et nous posons cette interprétation hypothétique qu'il aurait lieu de préciser par des recherches supplémentaires. Compte tenu de l'attachement de la population suisse pour ce corps de l'armée, l'idée ne nous paraît pas si farfelue que cela...

Des obstacles

Malgré des idées foisonnantes et un projet qui semblait démarrer du bon pied, la **SERV** ne parviendra jamais à le faire aboutir complètement, notamment à cause des nombreux obstacles sociaux et économiques qu'elle a rencontrés.

Premièrement, les projets imaginés par **Pierre Bonnot** n'ont pas connu le succès escompté au sein des communes. Celles-ci sont finalement res-



Pistolets du dragon de Vaulion, coll. Musée militaire vaudois, in LE COMTE Guy, Vaulion, au fil de sa mémoire, Crissier: Imprimerie Triada, 1997, p. 167.

32. DE WECK Hervé, "Cavalerie", in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 01.03.2007. En ligne: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008579/2007-03-01/> (consulté le 12.09.2023).

33. LE COMTE Guy, Vaulion, au fil de sa mémoire, Crissier: Imprimerie Triada, 1997, p. 165-166.

34. Idem.

35. "Les dragons romands", Carrefour, émission de la RTS, 7 avril 1968, en ligne: <https://www.rts.ch/archives/tv/information/carrefour/3435948-les-dragons-romands.html#:~:text=D%C3%A8s%201895%2C%20l'arm%C3%A9e%20suisse,telles%20que%20des%20concours%20hippiques> (consulté le 12.09.2023).

36. DE WECK Hervé, "Cavalerie", in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 01.03.2007. En ligne: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008579/2007-03-01/> (consulté le 12.09.2023).

37. "Les dragons romands", Carrefour, émission de la RTS, 7 avril 1968, en ligne: <https://www.rts.ch/archives/tv/information/carrefour/3435948-les-dragons-romands.html#:~:text=D%C3%A8s%201895%2C%20l'arm%C3%A9e%20suisse,telles%20que%20des%20concours%20hippiques> (consulté le 12.09.2023).

38. Idem.

39. LÖWY Michael, "Critique romantique et critique marxiste de la civilisation moderne", Actuel Marx 7, 1990, p. 176-188.

40. "Conflit armé qui opposa les cantons protestants de Zurich et Berne, ainsi que leurs alliés Genève et Neuchâtel, aux cantons catholiques de Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald et Zoug, ainsi qu'à leurs alliés (Valais et principauté Abbatale de Saint-Gall).", cf. LAU Thomas, "Seconde guerre de Villmergen", in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), en ligne: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008911/2013-02-28/> (consulté le 25.10.2023).

41. Nom donné aux habitants de Vaulion.

42. LE COMTE Guy, Vaulion, au fil de sa mémoire, Crissier: Imprimerie Triada, 1997, p. 166.

43. LE COMTE Guy, Vaulion, au fil de sa mémoire, Crissier: Imprimerie Triada, 1997, p. 166-167.

tées réticentes face aux propositions d'achats importants de terrain par la **SERV** pour qu'elle puisse mener à bien l'expansion souhaitée. En 1964, la Municipalité de **Juriens**, qui s'est toujours révélée méfiante et récalcitrante vis-à-vis du projet de la **SERV**⁴⁴, s'oppose par exemple à la vente de 10 ha de terrain pour qu'un hôtel soit construit sans même passer par le Conseil Général⁴⁵. Cet événement contrarie particulièrement **Pierre Bonnot** qui "*menace de tout laisser tomber s'il n'a pas la possibilité de réaliser le plan d'expansion dans son ensemble*"⁴⁶.

À la suite de cet émoi, le conseil d'administration, mené par **Jean-Pierre Guignard**, commence à se méfier de cette personne⁴⁷. À raison, puisque ce dernier semble abandonner le navire quelques mois plus tard, laissant alors la **SERV** désemparée⁴⁸. Un départ d'autant plus étonnant, dans la mesure où rien n'est consigné dans les archives de la **SERV**. En effet, aucun document mentionnant le départ de **Pierre Bonnot** n'est présent. Un document de ce type existe-t-il? Si oui, où? Dans les archives des communes intégrées au projet? De plus, nous sommes en droit de nous demander pourquoi la **SERV** n'a-t-elle pas entrepris d'actions en justice pour être indemnisée des promesses et projets que **Pierre Bonnot** n'a pas tenus? Ces questions resteront toutefois sans réponses pour le moment.

Deuxièmement, la région même présente bientôt ses limites. Au niveau agricole, **Édouard Benoit** constate que les terres ne sont pas assez riches pour accueillir suffisamment de cultures céréalières et préconise plutôt de se tourner vers l'élevage bovin⁴⁹. Cependant, selon lui, l'aménagement des exploitations coûte cher et malgré la fondation de la Fédération suisse pour l'insémination artificielle (FSIA, aujourd'hui Swisshgenetics) en 1960, le Département fédéral de l'agriculture n'a toujours pas accepté la mise à disposition de taureaux ou

de semences montbéliardes notamment, ce qui constitue toujours un frein au développement de la production bovine⁵⁰.

Enfin, la situation économique s'écroule dans les années 60. Le Conseil fédéral⁵¹ prend des premières mesures contre la "surchauffe" économique et l'envolée des prix⁵². **Jules Grandjean** indique que "la conjoncture actuelle n'est pas favorable à la création de nouvelles industries et la raréfaction des capitaux a pour effet une élévation des taux d'intérêt bancaire qui atteindraient bientôt 5 %". Le **Confédération** a pris des mesures pour éviter le danger de voir de grandes industries suisses passer aux mains de capitaux étrangers. La pénurie de personnel et de cadres pose également de gros problèmes aux industries⁵³. Compte tenu de la situation, la motivation des premiers membres de la **SERV** s'essouffle. Ainsi, dès 1964, elle entre dans une phase quelque peu léthargique. À cela, s'ajoute le constat de l'échec des industries étrangères, notamment **SARTEL**, qui avait tenté de s'implanter dans la région. Dans le cinquième rapport d'exercice du Conseil d'Administration, **Jean-Pierre Guignard**⁵⁴, administrateur délégué, écrit: "C'est la cinquième année que le soussigné prend la plume pour présenter à l'assemblée un rapport annuel. Il le fait avec chaque année un optimisme plus tempéré"⁵⁵. L'entreprise belge décide finalement de se retirer en 1968 "malgré cinq années d'efforts"⁵⁶.

Pour ajouter aux soucis de la **SERV**, la **Société de Développement de Romainmôtier** (SDR) est réactivée en 1976⁵⁷. Les membres de la **SERV** sont dès lors inquiets que cette nouvelle société entrave leurs actions et se demandent s'ils ne devraient pas soit collaborer avec celle-ci ou tenter de l'absorber. Finalement, l'assemblée décide de laisser la SDR vaquer à ses occupations. En 1980, l'Assemblée générale fait le constat sui-

vant: la crise qui sévit depuis 1960 a un impact sur la **SERV**; une baisse importante du nombre d'actionnaires est à déplorer⁵⁸; les premières propositions de dissoudre la société sont prononcées⁵⁹. À partir de là, nous disposons encore d'un procès-verbal de l'Assemblée générale du 29.01.1980, où seul figure l'ordre du jour. Nous ne bénéficions pas des documents qui attestent de la dissolution de la **SERV**, mais celle-ci doit avoir inéluctablement lieu peu de temps plus tard.

Une réussite

La seule réussite mise en place par la **SERV** est le HLM qui se dresse encore aujourd'hui à la sortie du village de Croy en direction de la grande salle. L'idée est émise en 1964⁶⁰. Après quelques dé-mêlés pour mettre en place les premiers plans et trouver des financements, la construction du HLM est votée en assemblée et acceptée à l'unanimité⁶¹. Les travaux se terminent en 1968 et le HLM est désormais propriété de la "**Société Coopérative d'Habitation de Praz-Amiet**". Ce projet est la fierté de la **SERV** qui se targue d'avoir mené une riche expérience qui pourra ensuite servir de cas d'école pour les autres villages. Cette année-là, les villages d'**Arnex** et de **Cuarnens** manifestent déjà leur intérêt à mettre en place un projet similaire⁶². Un autre projet qui a fini par aboutir est l'insertion des curiosités nozonnoises dans un prospectus touristique qui regroupe les régions d'**Orbe**, de **La Sarraz** et de **Romainmôtier**⁶³. Cependant, dans la première ébauche, la **Dent de Vaulion** ne figure pas, ce qui courrouce plusieurs Vaulienis. Un compromis est trouvé, et la diffusion des prospectus peut commencer dès 1968⁶⁴, conjointement à la vente des cartes postales et de diapositives de l'**Abbatiale**, dans l'édifice même⁶⁵, proposée par **Firmin Magnenat** à partir de 1967⁶⁶. Il faut également souligner la création de l'**Association des Amis de Romainmôtier** durant cette période, qui, si elle ne fait pas partie de la **SERV**, a travaillé en collaboration avec elle, et continue d'exister aujourd'hui et d'organiser des concerts dans l'**Abbatiale** comme elle l'a fait dès ses débuts⁶⁷.

Conclusion

À première vue, il semble que la **SERV** soit un échec. Malgré l'engagement de ses membres, force est de constater qu'ils n'ont fait aboutir aucun de leurs projets initiaux. Les hôtels de repos de **Juriens** et **Premier** sont restés à l'état d'idée, tout comme le centre sportif de **Vaulion**. Les seuls accomplissements sont représentés par un achat d'une parcelle de terrain industriel en **Condémines**, la construction du HLM à **Croy** et la participation au développement d'un prospectus faisant la promotion des régions d'**Orbe**, **La Sarraz** et **Romainmôtier**. Compte tenu des grandes idées de départ, les résultats définitifs paraissent décevants.

Par ailleurs, il reste un certain nombre de questions en suspens quant au personnage ambigu de **Pierre Bonnot**. Quelques documents nous manquent pour bien comprendre la relation que celui-ci entretenait avec les membres de **SERV** et l'origine de cette collaboration. Nous n'avons aucune information sur le caractère et le parcours professionnel de cet homme qui débarque dans le projet "ex-nihilo". On peut raisonnablement se demander pourquoi les membres de la Société ont-elles mandaté ce bureau parisien qui ne devait pas connaître grand-chose des réalités nozonnoises? Puis, après avoir vendu monts et merveilles à **SERV**, notamment en vantant le capital de sa société, **Pierre Bonnot** ne semble pas respecter tous ses engagements et l'attitude des membres de **SERV** à son égard s'en fait ressentir⁶⁸. Il disparaît pour un congé maladie prolongé directement après le refus de la commune de **Juriens** de vendre du terrain pour la construction de l'"**Hôtel du Silence**". On n'entendra plus parler de lui par la suite et les membres de **SERV** se trouvent seuls à bord du bateau⁶⁹. **Pierre Bonnot** se volatilise comme il est apparu. Une fin de collaboration bien énigmatique qu'une recherche dans les archives des communes adhérentes au projet pourrait peut-être renseigner. Cet exposé sur la personnalité ambiguë de **Pierre Bonnot** nous in-

44. Dans un courrier du 19 décembre 1963 adressé à Pierre Bonnot certainement par Pierre-David Candaux qui se plaint que: "Juriens: l'histoire des civilisations nous enseigne que jamais une communauté bénéficiant de privilèges n'a été empressée de les partager avec un plus grand nombre [...] Seuls quelques jeunes (parmi lesquels nous comptons notre dévoué Edouard Benoit) ont compris tout l'intérêt que la Société pourrait, dans l'avenir, apporter à la population de Juriens. N'oubliez pas que nous avons attiré votre attention sur le très petit nombre d'actionnaires [de Juriens] (7) qui ont souscrit à notre capital.", cf. Annexe 3, p. 19.

45. PV assemblée générale (1500.800.8), 04.07.1964. Petite anecdote: Pierre Bonnot dit, dans un des PV du Conseil d'administration du 12 février 1963, qu'il a refusé 1 million de dollars que M. Hilton (rien que ça !) lui a proposés pour la construction d'un hôtel, pour ne pas américaniser la région. Il semble que le problème de l'"américanisation" de la région soit au centre des préoccupations des membres de **SERV**, cf. Annexe 7, p.23. Tout bien considéré, étant donné le contexte de la guerre froide, il n'est pas si incongru de voir des entreprises ou des banques américaines qui veulent investir en Europe, dans le but de repousser au maximum les idées communistes.

46. PV du Conseil d'administration (1500.800.7), séance du 13.11.1964.

47. PV assemblée générale (1500.800.8), 13.11.1964.

48. Séance du comité de direction (1500.800.9), 30.10.1964.

49. Selon ses mots: "même les Italiens se sont mis à apprécier les beef steacks plus que la polenta et la pénurie de lait et de viande pourraient devenir alarmante dès 1970", dans le PV assemblée générale (1500.800.8), 13.11.1964.

50. BENOIT E., Histoire de la guerre des vaches, [s.l.]: [s.n], 1986.

51. À noter que la Confédération, de même que le Canton, ne participe à aucun moment aux efforts financiers du projet de **SERV**. Est-ce dû à la volonté d'indépendance de la part de **SERV** ou à un refus de la part de ces deux instances étatiques ?

52. MARTI W., "Surveillance des prix", Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), en ligne: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013788/2011-12-28/> (consulté le 20.01.2023).

53. PV, Conseil d'administration (1500.800.7), séance du 13.11.1964.

54. Jean-Pierre Guignard de Romainmôtier était le représentant de la **SERV** au sein du Conseil Administratif de **SARTEL SA** à Vaulion, cf. Archives **SARTEL**, "Constitution Sté, Liquidation, Statuts", in: Divers 1962-1972 (1500.800.2), Constitution de Société anonyme 12.02.1963.

55. Archives **SARTEL**, Divers 1962-1972 (1500.800.3), rapport 03.10.1968.

56. PV assemblée générale (1500.800.8), 04.07.1964; Archives **SARTEL**, Divers 1962-1972 (1500.800.3), correspondance du 03.10.1969.

57. PV assemblée générale (1500.800.8), 21.04.1967. Dans ce document il est mentionné que la SDR est "créée" en 1976. Or elle existe dès la fin du 19^e siècle et est notamment à l'origine du Musée du Vieux Romainmôtier.

58. À noter que Katharina von Arx et Freddy Drilhon, propriétaires de la Maison du Prieur, ne possèdent qu'une action au nom de ce dernier. On constate, dès lors que le couple n'a aucun impact dans le projet et qu'ils ne sont pas investis d'un rôle dans l'association. Cf. Annexe 8, p. 23-

24, pour un aperçu de **SERV** en quelques chiffres.

59. PV assemblée générale (1500.800.8), 13.03.1980.

60. PV assemblée générale (1500.800.8), 27.05.1964.

61. PV assemblée générale (1500.800.8), 17.06.1966

62. PV assemblée générale (1500.800.8), 20.11.1968.

63. PV assemblée générale (1500.800.8), 21.04.1967.

64. Année de la fondation de **FROM**. Celle-ci rejoint donc l'échiquier des organismes qui développent de la région.

65. Un emplacement qui sera à l'origine de nombreux débats et tentions, cf. Annexe 9, p. 25.

66. Séance du comité de direction (1500.800.9), 04.02.1967.

67. PV assemblée générale (1500.800.8), 20.11.1968; Annexe 10, p. 26.

68. Séance du comité de direction (1500.800.9), 24.02.1964.

69. Séance du comité de direction (1500.800.9), 30.10.1964.

terroge également sur ses véritables intentions. En effet, pourquoi appuyer la constitution d'une société composée de communes et de privés en influençant l'achat important de terrain? Avait-il des intentions plus "hégémoniques" sur la région? Toujours des interrogations sans réponse...

C'est donc une conclusion en demi-teinte pour la **SERV** et ses grands projets. Il faut tout de même souligner que certaines de leurs idées avant-gardistes sont encore aujourd'hui d'actualité, et plus que jamais.

Nous nous proposons de faire une liste de celles-ci. Ainsi, le projet du commerce de proximité a fait son chemin; de nombreux petits indépendants de la région ont ouvert des points de vente. Les villages ont vu naître des entreprises qui développent effectivement cette branche économique. Ce qui n'empêche pas l'artisanat régional de se renouveler. Les **concerts de Romainmôtier** existent toujours et fonctionnent très bien. Le **Centre paroissial**, en prenant quelques largesses, peut être comparé à la salle polyvalente souhaitée. En 1977, FROM entame le projet "**Galerie de la Cour**" qui deviendra **Elebor** en 1981. Au début des années 1980, elle entreprend des travaux à la **Grange de la Dîme** qui verra la création d'espaces pour accueillir la première exposition monachique

et des objets provenant des fouilles du début du siècle. Désormais, la **Grange de la Dîme** héberge de nombreuses expositions artistiques. Ce goût pour l'art se retrouve également ponctuellement au café-restaurant de **La Maison du Prieur**. Dans les combles de la **Grange de la Dîme**, est conservé le fameux **Orgue Jehan Alain** qui fait rayonner **Romainmôtier** parmi les connaisseurs. À cela s'ajoute encore la discussion actuelle de l'adhésion de **FESC** (Fédération Européenne des Sites Cluniens) qui comprend **Romainmôtier** à l'**UNESCO**, un projet déjà esquissé au sein du comité de direction de **SERV** en 1962⁷⁰. Le sempiternel débat de "à qui doit échoir l'éclairage de la route reliant **Romainmôtier** et **Croy** se posait", en proposant même la participation financière des autres communes⁷¹. Enfin, la question du regroupement scolaire des communes du **Vallon du Nozon** est posée en 1962. Ce projet s'est réalisé progressivement et a désormais rejoint les communes de **Vallorbe** et **Ballaigues**, constituant le "groupement scolaire **Vallorbe, Ballaigues et Vallon du Nozon**"⁷².

Ainsi, les projets initiaux de la **SERV** ne sont pas restés qu'à l'état d'ébauche proposée par des habitants motivés, désireux de prendre en charge leur avenir. Certaines de leurs idées ont tout de même trouvé un chemin alternatif pour se réaliser dans le temps.

Annexes

Annexe 1: Refus de l'Office fédéral du Registre du Commerce d'accorder le nom "Société d'Expansion du Jura vaudois", in: PV assemblée générale (1500.800.8), 26.07.1962.

Assemblée générale du 26 juillet 1962.
Hôtel de Ville Romainmôtier.
L'assemblée est ouverte à 20.45 par M. Dubois.
La liste des présents permet de dénombrer 55 actionnaires, représentant 673 actions.
Une secrétaire ad-hoc est désignée par le Président en la personne de votre serviteur. Deux scrutateurs procèdent au dépouillement des votes éventuels, MM. Jean-Jacques Bonzon et Thimothée Colomb.
Communication est donnée par le Président de la réponse négative de l'office fédéral du Registre du Commerce à notre demande de dénommer notre Société d'Expansion "du Jura vaudois SA". Nous admettons cette décision; notre société portera le titre de Société d'Expansion de la région de Romainmôtier et Vallion SA.

Annexe 2: Feuille d'avis de Lausanne, vendredi 7 septembre 1962, p. 11 (en ligne: <https://SCRIPTORIUM.bcu-lausanne.ch/zoom/48809/view?page=15&p=separate&search=Soci%C3%A9t%C3%A9%20d%27expansion%20de%20Romainm%C3%B4tier%20et%20Vallion&hlid=757312881&tool=search&view=0,0,3453,5533>, consulté le 23.08.2023).

Romainmôtier
Société d'Expansion. — (at) — A Romainmôtier, avec M. René Zutter comme administrateur, vient de se créer « la **Société d'Expansion** de la région de **Romainmôtier** et de **Vallion S. A.** », qui a pour but le développement économique de cette région, en vue notamment d'empêcher son dépeuplement. La société s'efforcera d'assurer à la main-d'œuvre artisanale et industrielle du travail dans la région, de favoriser le développement et l'équipement technique, l'exploitation rationnelle des entreprises agricoles, de créer un équipement touristique. Elle prendra les contacts nécessaires avec les autorités, les intéressés et procédera à des opérations immobilières, commerciales ou financières.

70. Cf. Annexe 11, p. 27.

71. Séance du comité de direction (1500.800.9), 19.09.1963.

72. Séance du comité de direction (1500.800.9), entrevue 13.12.1962.

Annexe 3: Réticences de Juriens à participer au projet, in: Séance du comité de direction (1500.800.9), entrevue 16.11.1962.

JURIENS : L'histoire des civilisations nous enseigne que jamais une communauté bénéficiant de privilèges n'a été empressée de les partager avec un plus grand nombre. Les recettes de cette commune se sont élevées en 1962 à frs. 130'000.--, ce qui a permis une dépense publique de l'ordre de frs. 9'000.-- par habitant (à titre de comparaison, Croy = frs. 1650.--). A dire vrai, ce n'est pas la dépopulation qui pourrait être crainte à Juriens, mais bien la surpopulation ! L'agriculture étant la principale activité de ses habitants et d'un rendement jugé suffisant, Juriens a adhéré à la Société d'expansion parce que son Ministre des Saintes Ecritures le lui demandait, comme à une oeuvre de charité paroissiale à laquelle elle devait, par solidarité, apporter sa contribution. Seuls quelques jeunes (parmi lesquels nous comptons notre dévoué Edouard Benoit) ont compris tout l'intérêt que la Société pourrait, dans l'avenir, apporter à la population de Juriens. N'oubliez pas que nous avons attiré votre attention sur le très petit nombre d'Actionnaires (7) qui ont souscrit à notre capital. La nécessité d'expansion n'étant pas un moteur suffisant dans cette commune, il nous reste à convaincre ses habitants par d'autres arguments. Comment ? C'est ce que vous lirez dans notre conclusion si vous avez la patience de nous suivre jusque là. L'argent pour faire taire les scrupules que la morale inspire, est une

Annexe 4: Facture pour le cadeau de départ de Monsieur Zutter, in: Facture SARTEL, Comptes 1962-1970 (1500.800.3), 07.04.1965.

sartel s.a. vaulion

articles de cuisine et de table en acier inoxydable 18/8

Monsieur Jean-Pierre GUIGNARD
C R O Y

union de banques suisses
banque cantonale vaudoise
compte de chèques postaux II 245 22
téléphone 021 / 83 91 05

facture No. 715
pour les marchandises suivantes
expédiées à vos risques et périls par livr.dir.

vaulion, le 7 avril 1965
suisse

Votre commande du 7.4.65.					
1	légumier casserole réf. 4304u 22 cm	43,80		43,80	
1	couvercle " 4007 23 "	13,50		13,50	
				57,30	
rabais 25%				14,35	
				42,95	
icha 3,6%				1,55	
				Fr. 44,50	
<u>Société d'Expansion</u>				0,90	
<u>Cadeau de Monsieur Zutter</u>				43,60	
					88,10

Avec nos remerciements

Paiement: 30 jours 2% ou 60 jours net

Passé 8 jours, aucune réclamation n'est admise.

Annexe 5: Tableau non exhaustif des différentes industries approchées par Pierre Bonnot pour venir installer une succursale dans le Vallon du Nozon.

Nom de l'entreprise	Type d'industrie	Ville/Pays d'origine
Horlogerie Lip SA	Horlogerie	Besançon/France
Kleber-Colombes	Caoutchouc manufacturé	Paris/France
Evence Coppée et Cie	Four à coke et de lavoirs à charbons	Bruxelles/Belgique
Société Belge de l'Azote et de Produits Chimiques du Marly	Produits agricole et phytopharmacie	Liège/Belgique
OMEGA	Horlogerie	Bienne/Suisse
Piaget	Horlogerie et Joaillerie	Genève/Suisse
The British Oxygen C° Ltd.	Gaz industriel	Londres/Royaume-Uni
Merlin & Gerlin	Appareillage électrique	Grenoble/France
Elgin SA	Horlogerie et Joaillerie	Neuchâtel/Suisse
Cardinal	Brasserie industrielle	Fribourg/Suisse
Huguenin	Horlogerie	Bienne/Suisse

Annexe 6: Lettre de Pierre Bonnot, PDG du Bureau d'Etudes International, à Pierre-David Candaux, président de SERV, en 1964, in: Société d'Expansion, Corresp., Actes/Statuts, Convocations, Divers, (1500.800.6), 1962.

BUREAU D'ETUDES INTERNATIONAL
INTERNATIONAL STUDIES

Monsieur Pierre D. CANDAUDX
Société d'Expansion de la Région
de Romainmôtier & Vaulion s.a.

PREMIER (Vaud)
- Suisse -

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint :

- 1°) Le cahier des charges général concernant l'hôtel de Juriens.
- 2°) Un descriptif de ce que pourrait être l'expansion touristique à Juriens et à Premier.
- 3°) Un descriptif de ce que pourrait être le Centre Hippique de Vaulion.
- 4°) Les éléments qui vous permettront de donner des renseignements complémentaires sur le Centre culturel de Romainmôtier.
- 5°) Les centres artisanaux déjà contactés et qui seraient d'accord pour s'installer dans les communes faisant partie de la Société d'Expansion.
- 6°) Les copies des lettres correspondant à la première vague que nous avons lancée pour la zone industrielle.

Nous vous souhaitons bonne réception de ces différents documents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

n° 1627
26 juin 1964

Pierre Bonnot
Pierre Bonnot
Président-Directeur Général.

BANQUE DE FRANCE PARIS
GÉNÉRALE SAISON-LAFFITE
DE BRUXELLES, BRUXELLES
DE BANQUE SUISSE LAUSANNE
AS TRUST COMPANY NEW-YORK

3, Place Marine, Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise) France. Téléphone 952-30-00 et 952-40-00

Annexe 7: SERV est approchée par des investisseurs américains, in: Séance du comité de direction (1500.800.9), entrevue 16.11.1962.

Il n'existe donc aucune concurrence. A Etian, la cure de débute prend une forme médicale par les traitements aux eaux de source qui y sont imposés. A New-York, les gens n'ont pas la possibilité de sortir du Hôtel, de retrouver la nature. M. Bonnot a refusé 1 million de \$ que M. Hilton lui proposait pour la construction de l'hôtel. Il n'est pas question d'américaniser la région. Il y a suffisamment de banques européennes pour financer cette oeuvre. M. Bonnot insiste sur son caractère humanitaire. Il faut venir au secours de gens affectés dans leur santé et leur offrir des services, non seulement une construction. Quel est l'avis du Docteur?

Annexe 8: SERV 1962-1989 en quelques chiffres, par Olivier Grandjean

- Les comptes au 31 décembre 1963 indiquent un capital-actions de 76 000 CHF. — entièrement libéré.
- Les communes se répartissent le contrôle de ce capital :

Communes actionnaires	Nombres d'actions
Romainmôtier	200
Vaulion	120
Juriens	
Premier	50
Bretonnières	30
Croy	10
Envy	1

Soit un total de 471 actions sur les 760 émises, près de 62 % du capital.

- L'installation de nouvelles industries dans la région serait conditionnée à la participation au capital de SERV et à la souscription de nouvelles actions. Cela ne sera jamais le cas.
- Les frais d'étude payés à Bureau d'études international à Paris en 1963 ascendant à 40 000 CHF. L'étude sera livrée en 1964. Les comptes ne présentent aucune trace de remboursement de notes de frais remboursés à Pierre Bonnot
- Le premier amortissement de cette étude intervient en 1978 par 19 200 CHF. Le solde est amorti dans les comptes en liquidation de l'année 1980.
- Achat en 1969 de 10 actions du Télési de la Dent de Vaulion SA soit un investissement de 1000 CHF. — amortis en 1980
- Plusieurs achats de terrains sont envisagés, dont 10 ha à Juriens en Bellevue pour l'Hôtel du Silence. Ces projets n'aboutiront pas. Seule une parcelle de terrain en Condémines est acquise pour 40 660 CHF, elle figure dans les comptes de 1969. Elle est revendue en 1980 pour 81 367 CHF.
- Seules la Société Coopérative d'habitation de Praz Amiet et la construction d'un HLM verront le jour.
- La liquidation de la société intervient en 1989 par remboursement aux actionnaires à hauteur de 86,5 % du capital-actions. Aucune distribution de dividende n'a été effectuée durant les 27 années de la société. Aucune rémunération aux administrateurs apparaît dans les comptes.
- Le solde de liquidation sera réparti entre la Société de Développement de Romainmôtier, l'Association des Petites Familles, le Nid et les Samaritains de Romainmôtier.

Annexe 9: Vente de diapositives dans l'Abbatiale de Romainmôtier, in: Séance du comité de direction (1500.800.9), 04.02.1967.

Mardi 12 mars 1968 20h15
salle communale de Romainmôtier
Personnes présentes: M. P. D. Candaux Président
M. J. P. Guignard
M. E. Magnemat
M. E. Bony
M. H. Pilet

Séance ouverte à 20h45 par le Président M. P. D. Candaux
Ordre du jour: propagande touristique
Monsieur Firmin Magnemat nous fait part des difficultés qu'il rencontre dans l'organisation de la vente de cartes et diapositives à Romainmôtier. Les délégués de l'Etat n'ont pas approuvé l'installation de la petite armoire-vitrine à l'intérieur de l'Eglise. Les Messieurs de l'Etat n'apprécient pas beaucoup les services des guides de l'Eglise en la personne

de Mme Maguaitte Raymond. Les commentaires de cette dernière ne sont pas ce qu'ils devraient être et surtout pas au goût de tout le monde. La meilleure solution serait d'avoir un couple de retraités qui pourrait louer à côté de l'Eglise et qui fonctionnerait comme guide et conciage. Vu les changements qui vont intervenir dans un avenir assez proche, les membres du Comité Directeur décident de suspendre l'impression des brochures "guides du temple" dont le stock est à zéro. Pour 1968, rien de changé mais prévoir une modification pour l'année prochaine.
la secrétaire: B. Rochat

Annexe 10: Tribune de Lausanne, jeudi 13 juillet 1967, p. 9 (en ligne: <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/75671/view?page=9&p=separate&search=Soci%C3%A9t%C3%A9%20d%27expansion%20de%20Romainm%C3%B4tier%20et%20Vaulion&hlid=2074365221&tool=search&view=0,0,3541,2952>, consulté le 23.08.2023).

La région de Romainmôtier vit à l'heure du renouveau

(TdL) — Comme d'autres régions du canton, celle dont Romainmôtier est le cœur touristique souffre d'un dépeuplement chronique.

Cette évolution inquiétante est-elle irréversible? Il s'est trouvé des citoyens dynamiques et tenaces pour ne pas le penser et pour essayer, depuis quelques années, de remonter le courant. Parmi eux, le pasteur Amédée Dubois dont on regrette beaucoup, tout en le comprenant, le récent départ pour Lausanne.

Créée en 1962, la **Société d'expansion de Romainmôtier-Vaulion** groupe, en plus de ces deux communes, les localités de Croy, Bretonnières, Premier, Juriens et Envy. Elle est animée par une poignée d'hommes dévoués et efficaces qui sont le député Pierre Candaux, de Premier, président; MM. Jean-Pierre Guignard, industriel à Croy, vice-président; Firmin Magnat, syndic de Romainmôtier; le Dr Edgar Masson, de Romainmôtier également; MM. Henri Pilet, maître supérieur à Vaulion, et Edouard Benoit, conseiller agricole, de Juriens.

Sur la base d'une étude régionale approfondie faite par l'ingénieur-conseil français Bonnot, on s'est mis à la tâche avec un enthousiasme exemplaire. Et les premiers résultats obtenus sont encourageants.

Un effort a été tenté pour renforcer le potentiel économique de la région dans le secteur de la petite industrie. On a eu la satisfaction de voir s'établir à Vaulion une fabrique belge de finition d'articles de ménage et de tables en acier inoxydable. Elle occupe actuellement huit personnes. Les terrains ne manquant pas, on espère que d'autres entreprises pourront s'implanter ailleurs.

Mais qui dit industries nouvelles dit logements pour le personnel. Il s'agit aussi de retenir des citoyens qui travaillent en dehors de la région. D'où la création, au sein de la Société d'expansion, d'une Coopérative pour la construction d'un immeuble à loyers

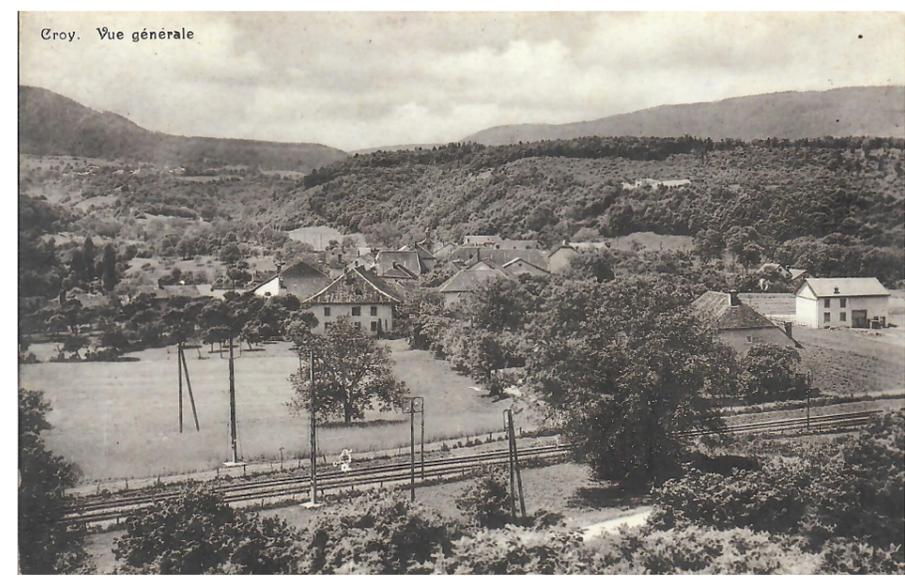
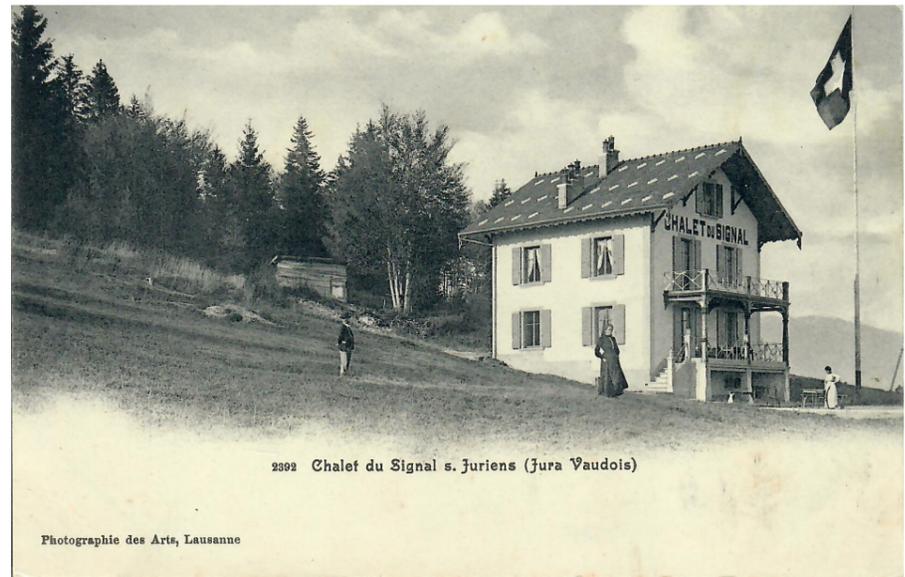
modérés. Grâce à la collaboration de l'Etat de Vaud, cet immeuble, un des premiers HLM ruraux du canton, sera terminé à la fin de l'année. Et l'on est heureux de savoir que six ou sept des neuf appartements prévus sont déjà loués!

Effort touristique également: un prospectus en couleurs, réalisé avec Orbe et La Sarraz, est sous presse et sera tiré à 60 000 exemplaires. Il sera diffusé par l'Office vaudois du tourisme dans les diverses agences de voyages en Suisse, et, par le canal des ambassades, à l'étranger.

Ce dépliant soulignera les charmes de la région et notamment l'intérêt que présente l'abbatiale de Romainmôtier. Le prieuré de celle-ci a déjà subi, grâce à l'initiative de ses nouveaux propriétaires, M. et Mme Drihlon-von Arx, une remarquable restauration. D'autres travaux, permettant de mieux mettre en valeur divers bâtiments historiques de la localité, sont prévus.

Effort artistique et culturel enfin: sous l'égide des « Amis de Romainmôtier », groupement fondé il y a deux ans et présidé par le Dr Bonard, de Saint-Loup, on poursuivra l'organisation de concerts et de manifestations théâtrales, dont le succès a été remarqué. Dans ce domaine également, signalons la transformation de l'ancien bâtiment de l'Eglise libre en tea-room-exposition. M. et Mme Friedrich y ont ouvert une boutique-bazar où sont exposés les ouvrages d'art (maroquinerie et tapis) qu'ils confectionnent, et des œuvres du céramiste Chapallaz (qui a créé la vaisselle du tea-room), tandis que sont visibles au sous-sol des toiles du peintre Christiane Cornuz.

Les dirigeants de la **Société d'expansion de Romainmôtier-Vaulion** sont heureux de constater que le travail qu'ils ont accompli en quelques années commence à porter ses fruits. On ne peut que souhaiter à leur entreprise le plein succès qu'elle mérite.



Annexe 10: Mention de la discussion pour inscrire Romainmôtier au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, in: Séance du comité de direction (1500.800.9), 16.10.1962.

M. Bonnot: Banques américaines et canadiennes sont intéressées à notre contexte régional 120 millions. Unesco information et formation de adultes.
Rémunération comprend étude générale jusqu'au départ de l'actif.

Cartes postales, début du 20^{ème} siècle, Collection Olivier Grandjean, swissland.ch

